

# TROYES EN CHAMPAGNE les 21 et 22 OCTOBRE 2023

## LUMIERE ET COULEURS DU VITRAIL

### et ART CONTEMPORAIN

Nous vous invitons à découvrir -ou à redécouvrir- la ville de Troyes en Champagne les 21 et 22 octobre prochains. Troyes en Champagne est remarquable par la richesse, le nombre et la nature de ses édifices classés et de ses musées et la présence d'œuvres d'art dans l'espace public.

Depuis décembre 2022, la « Cité du Vitrail » témoigne de la richesse, de l'abondance, de la qualité et de la diversité de l'art du vitrail en Champagne du 12<sup>e</sup> siècle à nos jours. Ce nouveau musée -situé au sein de la vieille ville dans le bel Hotel-Dieu-le-Comte à l'architecture classique- est une remarquable réussite qui vise à dépoussiérer l'art traditionnel du vitrail. Troyes en Champagne est au centre d'un département qui compte plus de 350 édifices classés pour leurs vitraux

Nous découvrirons aussi une superbe collection d'art contemporain au Musée d'art moderne, léguée par le couple de collectionneurs M. et Mme Levy. Le musée propose aussi une exposition temporaire du sculpteur Parvine Curie, et un parc de sculptures contemporaines.

Il sera possible de visiter les églises proches, riches de leurs vitraux comme la cathédrale, l'église Ste Madeleine ou la basilique St Urbain ainsi que les musées St Loup, musée de la bonneterie ou maison de la pensée ouvrière.

Enfin, nous vous avons prévu un arrêt dimanche après-midi sur la route de retour dont nous espérons qu'il sera l'occasion d'une belle découverte.

## **PROGRAMME DU SEJOUR :**

### **LE 21 OCTOBRE**

**7H, place du Wacken devant le théâtre Le Maillon.**

**Le déjeuner est libre.**

**Notre hébergement se fera à l'hôtel Ibis Styles rue Camille Claudel. Tel 03 25 43 24 24**

**15H 30 : visite guidée de la Cité du Vitrail en deux groupes restreints. Durée : 1H 30**

**18H 30 rendez vous dans le hall de l'hôtel pour un apéritif champenois**

19H 45 diner en commun dans un restaurant du centre-ville. Grill St Jean 21 rue Champeaux. Tel 03 25 73 52 26

**LE 22 OCTOBRE :**

10H 30 visite guidée du Musée d'art moderne en deux groupes restreints. Durée : 1H 30

Déjeuner libre

15H 30 : retour vers Strasbourg ; nous nous arrêterons dans la campagne pour une découverte impromptue (1H 15)

Nous devrions être à Strasbourg vers 22H 30.

La participation s'élève à 290 euros par personne en chambre double (+ 55 euros en chambre individuelle)

Elle comprend : le transport en bus, l'hébergement, le repas du samedi soir, les visites guidées et entrées dans les lieux visités par le groupe, l'apéritif du samedi soir.

**INSCRIPTION** (Inscription par mail obligatoirement.)

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée du message envoyé à

[nonnenmacher.mireille@gmail.com](mailto:nonnenmacher.mireille@gmail.com) - à l'exclusion de tout autre adresse-

Elles seront effectives à réception du paiement de la participation.

Votre demande d'inscription doit indiquer les informations suivantes (même si nous vous connaissons bien !)

NOM.....PRENOM

ADRESSE ELECTRONIQUE

NUMERO DE TELEPHONE

HEBERGEMENT : chambre individuelle ou chambre double.

PERSONNE AVEC LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ PARTAGER UNE CHAMBRE :

VOUS INDIQUEZ LE MODE DE PAIEMENT : CHEQUE OU VIREMENT BANCAIRE

- VOUS ENVOYEZ UN CHEQUE A MIREILLE NONNENMACHER 23 AVENUE DU GAL DE GAULLE 67000 STRASBOURG. MONTANT : .....\*si votre chèques est libellé à un autre nom que le vôtre, merci de le préciser. Attention : envoyer votre bulletin d'inscription par mail, ne le mettez pas dans l'enveloppe avec votre chèque.
- VOUS PAYEZ PAR VIREMENT. MONTANT :

**MODALITES DE PAIEMENT PAR VIREMENT :**

**Virement sur le compte sur le compte des AMAMCS :**

IBAN : FR76 1720 6000 4142 4140 6701 035

RIB : 17206 00041 42414067010 35

BIC : AGRIFRPP872

**Conditions générales :**

En cas d'annulation, il sera retenu une somme forfaitaire de 30 € par personne. Si l'annulation intervient quinze jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant global du forfait. Entre quatorze jours et deux jours avant le départ, il sera retenu 80% du montant global du forfait. Moins de deux jours avant le départ, il sera retenu 100% du montant global du forfait. En cas de non présentation aux heures et lieux mentionnés dans le programme, aucun remboursement ne pourra être réclamé.

**Si vous souhaitez préciser votre information, merci de bien vouloir procéder par message électronique : Mireille NONNENMACHER [nonnenmacher.mireille@gmail.com](mailto:nonnenmacher.mireille@gmail.com)**